

Image not found or type unknown



Doit absolument m'absenter aujourd'hui

Par **kova**, le **10/02/2010** à **08:46**

Bonjour,

je possède un appartement aux vans QUE JE FAIS LOUER à environ 1 h 40 de chez moi.
Je dois absolument m'y rendre pour 11h30 car j'ai à faire l'état des lieux avec le locataire.
Il a été très dur pour chaque partie de trouver un moment de libre et hier soir il m'a rappelé pour me dire qu'il ne pouvait plus que faire l'état des lieux aujourd'hui.

Je préviens donc mon travail que je n'irai pas aujourd'hui mais ai-je le droit de le faire? me faut-il un justificatif?